



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 1<sup>er</sup> octobre 2023

## Formation continue : la copie est à revoir !

Depuis sa prise de fonction, le Ministre de l'Éducation nationale a multiplié les déclarations sur la formation des personnels, insinuant à chaque fois le déploiement d'une formation en dehors du temps de service devant élèves des personnels afin de limiter les absences des enseignant-es dans un contexte de pénurie de remplaçant-es. Dans certaines académies, les personnels du second degré ont déjà été informé-es que les demandes de formation sur temps de service seront refusées.

Tout laisse à penser que le Ministre s'emploie à généraliser dans le second degré la politique de formation déjà à l'œuvre dans le premier degré.

Or, dans le premier degré, l'accès à la formation est désastreux : la formation est prévue dans les obligations de service mais la réduction de l'offre et les choix très limités qui sont offerts aux collègues lui font perdre tout son sens. Le format de la visioconférence, qui est de plus en plus utilisé, n'est en effet adapté qu'à la transmission descendante d'instructions et ne constitue en rien une formation. Plus largement, les 18h de formation prévues dans les obligations de service se résument bien souvent à des formations redondantes sur les mathématiques ou le français, qui ont tendance à faire des professeur-es des écoles de simples exécutant-es et à empêcher toute possibilité de formation sur les autres domaines d'enseignement ou sur d'autres sujets majeurs comme le harcèlement ou la protection de l'enfance.

La piètre qualité de la formation est un enjeu majeur pour l'avenir de nos métiers. Avec la formation hors temps devant élèves, le ministère continue d'aggraver la surcharge de travail des personnels qui dénoncent pourtant les effets de cette surcharge sur leur santé, leurs conditions de travail et de vie.

La formation est également un enjeu majeur pour l'avenir du service public d'éducation. Les personnels ont besoin d'être formé-es pour accueillir les élèves en situation de handicap, les élèves allophones et

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



les élèves en difficultés scolaires ou sociales, mais aussi pour lutter contre les violences physiques, psychologiques et sexuelles subies par les élèves et enfin pour la reconversion écologique de l'école. Les capsules vidéo à écouter le soir ou le mercredi ne sont pas une formation de qualité, elles sont des canaux de transmission du discours ministériel.

La formation des personnels n'est pas un accessoire, elle est essentielle : c'est pourquoi elle ne doit pas s'ajouter au temps d'enseignement mais au contraire s'y intégrer. SUD éducation revendique le droit au maintien d'une formation continue sans augmentation du temps de travail.

**SUD éducation revendique le recrutement de personnels remplaçant-es dédié-es au remplacement des enseignant-es en formation. C'est un impératif pour ne pas aggraver le manque d'attractivité, pour ne pas dégrader les conditions de travail et surtout pour assurer une formation de qualité.**